

B.J.  
REPUBLIQUE DU BURUNDI  
PARQUET DE GITEGA  
CABINET DU PROCUREUR  
DE LA REPUBLIQUE

Gitega, le 17 novembre 1972

125  
122

N°572/D.72

A Monsieur le Procureur Général de la  
République

à

BUJUMBURA.

18 Annexé 72

D 72 ROP 48229/BJA

OBJET:

Transmission du rapport sur  
la vente des véhicules saisis.

Monsieur le Procureur Général,

(à voir)

Faisant suite à  votre télégramme N°467/R.M.P.48.229/BUJA,  
j'ai l'honneur de vous transmettre ci-annexés le prix et le  
rapport sur la vente publique et aux enchères des véhicules  
saisis.

Veillez agréer, Monsieur le Procureur Général,  
l'assurance de ma considération très distinguée.

LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE a.i.  
A GITEGA

NYANKIYE Adrien.

<u>MARQUE</u>	<u>ACQUEREUR</u>	<u>PRIX</u>
1.V.W. 1300 B.5529	MYIGEZO	47.000 Frs
2.V W B.4602	NDIKURIYO	6.500 Frs
3.Camionnette Chevrolet B.6928	MANIRAMBOMA	100.060 Frs
4.Peugeot St.Wagon B.1098	BAGONA Lucien	26.500 Frs
5.Fiat B.4869	SALEH	5.000 Frs
6.V W Voiture B.5933	KIBAYA	1.550 Frs
7.Opel Kadeth Station Wagon B.4489	HADJI Hardi	20.600 Frs
8.V W Combi B.6078	SEFU Hamuli	5.300 Frs
9.Camionnette Chevrolet B.1613	SUDI Salim	37.500 Frs
10.Jeep Essai	SEFU Hamuli	17.000 Frs
11.VW 1200 B.3591	Lt. BUNANKA	6.050 Frs
12.VW B.2043	VUGUREGEYA	3.140 Frs
13.Renault L.4 B.1852	BIDAHARIRA Jérôme	13.500 Frs
14.Opel B.1602	SINAHERA	10.400 Frs
15.VW 1200 B.4874	SIMBAKWIRA	20.250 Frs
16.VW Voiture B.1526	MUDUGA	3.000 Frs
17.VW Voiture B.1751	JUMA	5.550 Frs
18.Ford Voiture B.2350	GAHUNGU Alexandre	14.650 Frs
19.Camionnette Chevrolet B.2844 (voir 2848 sur rapport exp.)	HARIFA NASSOR	48.000 Frs
20.VW Voiture B.1520	BARAMPAMA Déo	4.650 Frs
21.Camionnette Ford B.6135	SALIM Sefu Sagara	120.000 Frs
22.Camion Ford B.3457	NTARAMBIRWA	100.000 Frs
23.VW B.0075	JUMA	3.750 Frs
24.VW 1300 B.6227	NTIRUSHWA Fidèle	70.000 Frs
25.VW Combi	GASUKU Pamphile	6.090 Frs
26.Camionnette B.2876	BIMENYIMANA Math.	28.000 Frs
27.Moto B.M W 147	HARDI	8.310 Frs
28.HONDA 50 rouge	NTIBAZONKIZA Gudo	4.150 Frs
29.HONDA 90 B. 682	NTIBAZONKIZA	2.255 Frs
30.HONDA 50 noire	SHIRAHISHIZE A.	8.330 Frs
31.HONDA B. 793	BIZIMANA Jacques	3.150 Frs
32.Vespa B. 760	NAHIMANA Julien	7.000 Frs
33.Vespa B. 692	KARIKURUBU Fulgence	7.125 Frs
34.Vespa B. 565	HARDI	5.450 Frs
35.Vespa B. 748	BIZIMANA Jacques	6.005 Frs

N.B. - La Peugeot 404 B.6734 a été vendu à 100.000 Frs et le produit de la vente reste sur le compte du Substitut du Procureur de la République NTIRUSHWA Fidèle qui le versera sur le compte N° 55240.

- Une Renault L.4 B.5333 a coûté 7.395 et le produit de la vente reste à charge du Substitut du Procureur de la République, BIDAHARIRA Jérôme.

Total . 882.210 Frs. Je dis huit cent quatre vingt deux mille deux cents et dix francs.

B.Z./

REPUBLIQUE DU BURUNDI  
PARQUET DE GITEGA  
CABINET DU PROCUREUR  
DE LA REPUBLIQUE.-  
-----

RAPPORT SUR LA VENTE PUBLIQUE ET AUX ENCHERES  
DES VEHICULES SAISIS.-  
=====

Comme il avait été annoncé aux antennes de la voix de la Révolution, la vente devait avoir lieu du 29 au 31 Octobre suivant le communiqué du Parquet Général. Le Parquet de Gitega a respecté le contenu des instructions émanant du Parquet Général, et à 9 heures du matin le 29 Octobre, les Magistrats chargés de procéder à cette vente étaient déjà au District de Gitega où ils attendaient les clients. Contrairement à ce que nous avons constaté lors de la vente au prix d'expertise, les clients étaient venus nombreux et presque le même jour, tous les véhicules furent liquidés. Le lendemain, le 30 Octobre, nous avons invité les amateurs à venir acheter des Motocyclettes, Honda, Suzuki etc... qui étaient exposés au Parquet, comme la veille, tous les engins ont eu des clients.-

Difficultés éprouvées par la suite.  
-----

Il était bien de venir et de se surpasser en brandissant une somme supérieure à celle de son concurrent. Mais la difficulté résidait dans la remise du Prix. En effet, certains venaient pour essayer et voir s'ils pouvaient obtenir quelque chose. Ce qui fait qu'ils ne se munissaient pas d'argent. Et le Parquet avait prévu le coup. Il est vrai que lorsque quelqu'un l'emportait sur les autres clients, nous le considérons d'office comme le seul propriétaire du véhicule et cela sans retour en arrière. Malheureusement nous avons constaté que certains comme dit ci-dessus, n'avaient pas d'argent avec eux et promettaient d'aller chercher. D'autres, ayant inspecté le véhicule, voulaient revenir sur leur décision, ce que nous n'avons jamais voulu admettre. Le Parquet resta sur sa décision, tandis que les parties contractantes voulaient tergiverser les véhicules restaient sur le lieu où le Parquet les avaient déposés. Et c'est ainsi que la récupération du prix de ces véhicules nous fut pénible, ce qui retarda aussi le rapport définitif sur cette vente.-

En tout, il a été vendu 37 véhicules dont 9 Motocyclettes. Toute la somme a été récupérée, sauf 100.000 Francs restant sur le compte du Substitut NTIRUSHWA Fidèle à qui nous avons demandé de virer cette somme sur le compte N° 55940 BCB. Une somme de 7.395 doit être imputée au Substitut BIDA HARIRA Jérôme qui était chargé de récupérer cette argent.-

Observations.-  
-----

Il ressortira de ce rapport que la camionnette Chevrolet B.6928 et la Camionnette Ford B.6135 ont été vendus alors qu'elles figuraient sur la liste des véhicules retenus par les forces armées. En effet, il y a lieu de signaler que ces véhicules ont été cédés par la suite au Parquet. Notons aussi qu'il a été vendu un véhicule camionnette Peugeot 2 T B.2876 qui ne figurait pas sur les listes des véhicules saisis par le Parquet de Gitega. En tout cas, ce fut une erreur de la part de la commission d'Expertise qui a mis ce véhicule sur la liste des véhicules se trouvant à Rutana alors qu'il se trouvait à Gitega. C'est comme le cas du véhicule camionnette Peugeot B.5652 qui n'a pas pu être identifié à Gitega alors qu'il est renseigné par la même commission.-

LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE a.i.

NYANKIYE Adrien

